

Dossier de presse



PRIX CÉLIMÈNE 2019

15^{ÈME} ÉDITION

Villa du Département • 8 mars 2019

Le Département aux côtés des Réunionnais



ÉDITORIAL

Pour la quinzième année consécutive, le Conseil départemental a souhaité offrir aux femmes de La Réunion, celles que l'on n'entend pas, celles à qui on ne demande jamais rien, de s'exprimer, d'exprimer leur créativité, leur talent, leur féminité par le biais d'un médium qu'elles connaissent bien ou pas, mais qui correspond à leur envie du moment. Quel meilleur médium en effet que l'art, quel meilleur espace que celui de la création pour sublimer sa réflexion, ses aspirations, ses peurs, pour dire le chagrin, le désarroi ou le bonheur ?

Laisser parler les femmes plutôt que de parler des femmes. Le Prix Célimène, plutôt que de se noyer dans les multiples manifestations placées sous l'égide de la Journée Internationale de la Femme, a su prendre sa place, une place que l'on ne saurait remettre en cause.

Aujourd'hui, le concours est un moment attendu par beaucoup de femmes de La Réunion qui voient dans ce rendez-vous une belle occasion de s'exprimer, de se valoriser à travers ce merveilleux vecteur de communication qu'est l'art.

De plus le magnifique écrin dans lequel le Département accueille l'exposition des œuvres de ces artistes-amateurs apporte une légitimité supplémentaire s'il en était besoin à ces productions ; une légitimité qui signifie pour elles, qu'elles ont raison de ne pas laisser se taire leur créativité, de montrer ce qu'elles ont de plus profond en elle, comme Célimène Gaudieux, celle à qui nous avons voulu rendre hommage en créant ce concours, celle dont les chansons et les poésies ont enchanté les voyageurs de passage dans son auberge de la Saline.

Et puisque les jeunes filles d'aujourd'hui seront les femmes de demain et les jeunes gens d'aujourd'hui les hommes de demain, en 2017, le Conseil départemental a créé le Prix Célimène Junior afin de permettre aux jeunes collégiens, d'apporter leur contribution pour faire avancer la cause des femmes.

Cette année encore, 7 collèves ont proposé une œuvre créée à l'issue d'un parcours encadré par une artiste professionnelle, car de ce concours naîtra peut-être chez ces femmes et ces hommes de demain, la vocation de se consacrer exclusivement à l'art, celui qui inspire et embellit la vie.

Cyrille Melchior.

LES DISCIPLINES

Depuis 2005, date de sa création, le Prix Célimène est attribué chaque année après un concours de créativité dans le domaine des arts visuels :

- peinture • sculpture • photographie

◆ Les conditions de participation

Le concours vise à encourager l'expression des femmes artistes amateurs qui n'ont jamais eu la possibilité de faire connaître leur travail, en leur offrant un espace d'expression et de diffusion.



PRIX
Célimène
2019

Ce concours est ouvert à toute personne physique de sexe féminin, âgée de 18 ans et plus, résidant à La Réunion et n'ayant jamais participé à une exposition à titre individuel et collectif (artistes amateurs) exception faite pour les femmes ayant concouru lors des dernières éditions précédentes.

Les lauréates des éditions précédentes ne peuvent pas participer à ce concours ainsi que les membres du jury. Ne peuvent également concourir les candidates bénéficiant ou ayant bénéficié de parcours de formation diplômante ou qualifiante dans les disciplines artistiques (peinture, sculpture, dessin, design, photographie). Chaque candidate doit présenter une œuvre originale et individuelle dans une des disciplines suivantes des arts visuels : peinture, sculpture, photographie.

◆ Les prix

1er prix	3 000 €
2ème prix	2 000 €
3ème prix	1 500 €

QUI ÉTAIT CÉLIMÈNE GAUDIEUX ?

Marie Monique, dite Célimène, est née à Saint-Paul le 20 avril 1807. Elle est la fille de Candide, une esclave créole.

Deux mois après sa naissance, elle est achetée, avec sa mère, par un cultivateur de La Saline, Louis Edmond Jean (ou Jeance).

Affranchie le 14 novembre 1811, en même temps que sa fille, Candide épouse Louis Edmond Jeance le 26 avril 1830.

Ce dernier, né à Saint-Paul le 28 septembre 1789 est lui aussi d'origine affranchie.

Le 3 octobre 1839, Célimène épouse un ancien gendarme, Pierre Gaudieux, âgé de 24 ans et originaire de la Dordogne. Le couple s'installe à la Saline, sur la route de Trois-Bassins, où ils tiennent une auberge, relais d'étape entre Saint-Paul et Saint-Leu. C'est le lieu de rendez-vous des voyageurs qui empruntent la route nationale reliant le nord au sud de l'île.

La muse de Trois-Bassins

Dans son auberge baptisée « Hôtel des hommes d'esprit, les imbéciles doivent passer sans s'y arrêter », Célimène distrait les voyageurs, par des chansons souvent composées à partir de ses propres poèmes, qu'elle interprète en s'accompagnant de sa guitare.

Célimène est une femme d'une vive intelligence. Elle écrit

aussi bien en vers qu'en prose, en français et en créole, ce qui est très méritoire, car elle n'a pas fréquenté l'école en raison de son statut d'esclave. On ne saurait dire cependant que Célimène relève du génie poétique. Ses vers sont dit-elle « à tort et à travers ». Sans césure, ni élision, ils riment seulement pour l'oreille.

Sa renommée dépasse bien vite le cadre de son village de La Saline. Les voyageurs venant de Saint-Denis ou de Saint-Pierre ne manquent jamais de s'arrêter chez elle.

Symbole de la poésie populaire réunionnaise, Célimène s'éteint à Saint-Paul le 13 juillet 1864.



LE JURY



Née en 1969, Christine Chetty-Payet est une figure de la promotion des arts dans son pays. Artiste plasticienne diplômée de l'Université de Sussex, Brighton, Royaume-Uni, elle est également membre du Conseil National des Arts depuis 2010 directrice de l'Institut d'art et de design des Seychelles.

Engagée dans la cause féminine, Christine Chetty-Payet reprend les matériaux, outils et techniques associés à la création artisanale féminine pour créer des images symboliques et métaphoriques évocatrices de la condition de la femme. Ses créations textiles renvoient aux difficultés rencontrées par les femmes, qu'il s'agisse de l'inégalité des genres, de l'irrespect des droits des femmes, de leur marginalisation ou encore des mutilations génitales, au sein de diverses sociétés et des contextes.

Ayant participé à la Biennale de Dakar en 2000 ou Africa Now à la Banque Mondiale à Washington en 2008, elle multiplie les expositions personnelles, notamment aux Seychelles, mais a également participé à de nombreuses expositions collectives en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique. Elle a reçu plusieurs prix dont le 3^e prix de la Triennale d'art contemporain de l'île Maurice.



LE JURY

◆ **Mme Christine CHETTY-PAYET,**
Artiste plasticienne, marraine du Prix Célièmène

◆ **Madame Patricia DE BOLLIVIER,**
Directrice de l'Ecole Supérieure d'Art de la Réunion

◆ **Madame Florence LABACHE,**
Journaliste « culture » Le Quotidien

◆ **Madame Florie BONNET,**
Artiste-Designer

◆ **Madame Régine ROBERT,**
Artiste

◆ **Madame Katia CAZANOVE** **Coordonnatrice**
patrimoine, archives, architecture, musées, arts plastiques,
design et photographie - Académie de la Réunion

◆ **Monsieur François ATHENAS,**
Photographe

◆ **Madame Migline PAROUMANOU-SOUPRAYEN,**
Artiste/scénographe

◆ **Monsieur Ibrahim MULIN,**
Photographe

◆ **Monsieur Laurent ZITTE,**
Photographe



LES LAURÉATES DEPUIS 2005

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2005

Elizabeth HOAREAU : 1^{er} Prix
Photographie : « l'homme aux paniers » « le chat du bar »
« la baie de Halong »
Danièle BRADESI : 2^{ème} Prix
Peinture : « Les fausses jumelles »
Aline FONTAINE : 2^{ème} Prix
Sculpture : « La victoire de Rose »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2006

Yannick CONNAN : 1^{er} Prix
Sculpture : « Kadoukork »
Valérie PAUS : 2^{ème} Prix
Photographie : « Tango sur les bords de la Seine »
Caroline BARBIER : 2^{ème} Prix
Peinture : « Intérieur »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2007

Alice AUCUIT : 1^{er} Prix
Sculpture : « Tram trap mémwar »
Photographie
Violaine PORON : 2^{ème} Prix
« Errance »
Kristien MEEUS : 2^{ème} Prix
« Fluidités »

Chryslène TURPIN : 3^{ème} Prix
Peinture : « Hommage à Angel Mac Auliffe »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2008

Sylvie CHAN-LIAT : 1^{er} Prix
Photographie : « Rêves d'enfant »
Stéphanie DUBOSQ : 2^{ème} Prix
« La Dentellière »
Johanna TINLOT : 2^{ème} Prix
« Enlacées »
Alexandra PALAVASSON : 2^{ème} Prix
Peinture : « Femmes d'ici et d'ailleurs »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2009

Catégorie arts visuels
Florence LAFLEUR : 1^{er} Prix
Sculpture : « Femme : mutilation »
Emilie SCHMITT : 2^{ème} Prix
Photographie : « Je n'ai rien dit du tout »
Catégorie écriture
Agnès FARRUGIA : 1^{er} prix
« Aux dernières nouvelles »
Marie PIFARELY : 2^{ème} prix
« Vies en voyages »

LES LAURÉATES DEPUIS 2005 [suite]

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2010

Arts visuels

Inga WEGNER : 1^{er} prix

Photographie : « Absences »

Isabelle FAIVRE : 2^{ème} prix

Peinture : « Naissance attendue »

Catégorie écriture

Joëlle CALLIMOUTOU : 1^{er} prix « J'ai 6 ans » (poème)

Escaline LAW-TANG : 2^{ème} prix « À ma mère »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2011

Odile SAUVE : 1^{er} prix

Peinture : « Femme du Monde -
Mahoraise »

Anne-Lise DELHOM : 2^{ème} prix

« Femme à l'enfant, angoisse
d'un avenir incertain »

Sarah LEMBO : 3^{ème} prix

« Patrimoine Mondial de
l'Humanité »

Marie-Hélène
VIRAPINMODELY : 4^{ème} prix

(encouragement) « Tailleur de
pilon réunion »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2012

Anne-Lise SIEGLER : 1^{er} prix

Photographie : « Héritage »

Audrey HUGON : 2^{ème} prix

« Ma Célimène »

Appolinaire PAYET : 3^{ème} prix

« Porphy »

Séverine IMIZA : 4^{ème} prix

« Génération »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2013

Géraldine GABIN : 1^{er} prix

Peinture : « Bardzour »

Claire GRADEL : 2^{ème} prix

« Malienne en boubou »

Suzanne TESSIER : 3^{ème} prix

« Le cri »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2014

Miguy HOAREAU : 1^{er} prix

Peinture : « Femme fatale »

Claire MANGATA : 2^{ème} prix

« Les Eve et...Adam »

Judith BONHOMME : 3^{ème} prix

« La matrone »



LES LAURÉATES DEPUIS 2005 [suite]

Emmanuelle KOENIG : 3^{ème} prix
« Estime de soi »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2015

Julie JOLY : 1^{er} prix
Sculpture au fil : « Mayaj »
Anna HYZY HURPIN : 2^{ème} prix
« Les baigneuses »
Emilie HARDY : 3^{ème} prix
« Progressions »
Ella POLLUX : 4^{ème} prix
« Autoportrait »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2016

Anne BEGUIN : 1^{er} prix
« Repos »
Marine KERBIDI : 2^{ème} prix
« Mère et enfant »
Gladys LOUIS : 3^{ème} prix
« Femme pliée »
Adélaïde GRONDIN : 4^{ème} prix
« Ti cuisine mémé »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2017

TANZILLI-BASSEREAU Béatrice : 1^{er} prix

« Béatitude »
ROSALY Rosanne : 2^{ème} prix
« Eden »
ASTUTO Arielle : 3^{ème} prix
« Ephémère »
SOUMARIA-POULIA Marie Nadine : 4^{ème} prix
« La vie »

◆ PRIX CÉLIMÈNE 2018

Larissa BALTHAZAR : 1^{er} prix
« Une seconde chance pour mes mains »
Anne FOURNIER : 2^{ème} prix
« L'attente »
Florence LE GUYON : 3^{ème} prix
« L'exutoire »
Daniel MARIMOUTOU WIPF :
Prix d'encouragement
« Friche industrielle Le
Port »
COLLÈGE CÉLIMÈNE
GAUDIEUX : Prix
Célimène junior
« La femme-mosaïque »



PRIX CÉLIMÈNE JUNIOR



Pour la troisième année consécutive, le Conseil départemental a souhaité impliquer les adolescents dans les réflexions liées à la cause féminine, par le biais d'une activité créatrice.

Aucun thème n'a été retenu pour cette nouvelle édition et 7 collèges de l'île se sont inscrits au concours : le collège Terrain Fayard de Saint-André, le collège Gaston Crochet de La Plaine des Palmistes, le collège La Marine de Vincenzo, le collège Reydellet de Saint-Denis, le collège Simon Lucas de l'Etang Salé, le collège Terrain Fleury du Tampon et le Collège de la Ravine-des-Cabris.

Cette année encore la classe qui remportera le Prix Célimène Junior sera invitée à participer à la cérémonie de remise des prix.





DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

iNFORMATION**S**

Direction de la Communication

Michèle Bénard • 0692 974 772

michele.benard@cg974.fr

Direction de la Culture et du Sport

Nelly Bardeur-Zandy • 0692 974 903

nelly.bardeur-zandy@cg974.fr